

Directeur.trice. de l'INSPE de l'Académie de Nice

Description de l'employeur

Université Côte d'Azur est un grand Établissement Public à Caractère Scientifique Culturel et Professionnel dont les missions fondamentales sont la Formation des étudiant-e-s et des professionnel-le-s, une Recherche d'excellence et une Innovation au service de tous et toutes. Depuis le 1er janvier 2020, cet établissement public expérimental vise à développer le modèle du 21^{ème} siècle pour les universités françaises, basé sur de nouvelles interactions entre les disciplines (pluridisciplinarité et transdisciplinarité), avec une volonté de dynamique collective articulant Formation-Recherche-Innovation, ainsi que de solides partenariats locaux, nationaux et internationaux avec les secteurs public et privé.

Lauréate depuis 2016 de l'Initiative d'Excellence (IDEX) avec « UCA Jedi », du projet 3IA (institut interdisciplinaire pour l'intelligence artificielle) en 2019, d'un projet d'écoles universitaires de recherche (EUR), Université Côte d'Azur est engagée dans une trajectoire de transformation et d'excellence, qui vise à lui donner le rang d'une grande université intensive en recherche à la fois ancrée dans son territoire et tournée vers l'international. Université Côte d'Azur emploie directement plus de 3 000 personnels et accueille chaque année une population de plus de 30 000 étudiant-e-s.

Université Côte d'Azur se compose de différents sites situés principalement à Nice, Sophia Antipolis et Cannes mais largement répartis entre la Seyne-sur-Mer et Menton. Elle bénéficie ainsi d'une situation géographique privilégiée entre mer et montagne offrant un cadre de vie agréable pour ses personnels et étudiant-e-s. Sa localisation au cœur de l'Europe associée à la facilité d'accès de l'Aéroport International Nice Côte d'Azur lui permet d'être une porte ouverte sur le monde académique et scientifique.

En savoir plus sur « [Travailler à Université Côte d'Azur](#) »

Description de la composante

L'INSPE de Nice a été créée dans le cadre de la loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance

L'INSPE de l'académie de Nice est une composante d'Université Côte d'Azur. Son projet repose sur un partenariat avec l'Université de Toulon, UCA et le Rectorat de l'académie de Nice. Il a en charge la formation initiale, 50% de la formation continuée et des actions de formation continue, des enseignants et des personnels d'éducation. Il organise et met en œuvre des formations préparant aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation pour les deux universités, et ce dès la licence.

Il a également pour mission de favoriser le développement des recherches dans le domaine de l'éducation, en liaison avec les autres composantes d'UCA, de l'université de Toulon, d'UCA et les instances du MENJS. Il soutient en particulier l'activité du Laboratoire d'Innovation et Numérique pour l'Education (LINE) créé en 2016.

Il accueille actuellement environ 1400 étudiants, en formation initiale ou continue, sur quatre sites géographiques (2 sites à Nice et 2 dans le Var, dont un à Draguignan et l'autre à La Seyne sur Mer).

L'INSPE participe en concertation avec le Rectorat et les Directions Académiques à la définition et à la mise en œuvre des programmes de formation continue des personnels d'enseignement des premiers et seconds degrés, dans le cadre de l'Ecole académique de la formation continue à compter du 01 janvier 2022.

L'INSPE coordonne l'ensemble des actions de la formation initiale. Il en assure une partie et fait appel en complément aux compétences des autres composantes des deux universités et aux structures territoriales du MENJS. Certaines formations se déroulent sur les sites de l'INSPE, d'autres sur les sites d'autres composantes des deux universités.

Dispositions réglementaires (art. L.721-3 du code de l'Education) :

Les INSPE sont administrés, à parité de femmes et d'hommes, par un conseil de l'institut et dirigés par un directeur.

Le directeur.trice de l'institut est nommé pour un mandat de cinq ans par arrêté conjoint des ministres chargés de l'enseignement supérieur et de l'éducation nationale.

Le directeur.trice de l'institut prépare les délibérations du conseil de l'institut et en assure l'exécution. Il (Elle) a autorité sur l'ensemble des personnels.

Il.Elle a qualité pour signer, au nom de l'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dont il est composante, les conventions relatives à l'organisation des enseignements. Ces conventions ne peuvent être exécutées qu'après avoir été approuvées par le président de l'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel et votées par le conseil d'administration de l'établissement public.

Le directeur.trice de l'institut prépare un document d'orientation politique et budgétaire présenté aux instances délibératives de l'établissement au cours du deuxième ou troisième trimestre de l'année civile.

Le directeur.trice propose une liste de membres des jurys d'examen au président de l'établissement pour les formations soumises à examen dispensées dans l'INSPE et, le cas échéant, aux présidents des établissements partenaires mentionnés à l'avant-dernier alinéa de l'article L. 7211.

Activités principales

- Assurer la direction et le pilotage de la composante en s'appuyant notamment sur l'équipe de direction.
- Piloter et mettre en œuvre avec l'ensemble des acteurs concernés la politique définie dans le cadre du projet académique de l'INSPE accrédité,
 - En coordonnant les équipes de formation et de recherche des différents partenaires, en particulier : universités et rectorat ;
 - En organisant et pérennisant des relations de partenariat avec l'employeur (MENJS) ;
 - En veillant à la qualité de la formation et, tout particulièrement, à son adéquation au référentiel de compétences des métiers de l'éducation et de l'enseignement tout en veillant au caractère universitaire des formations offertes ;
- Assurer la mise en œuvre des missions de formation de l'INSPE, au moyen de ses ressources propres et en faisant appel aux compétences des autres composantes des universités et des différents partenaires tant au niveau national qu'international. Les formations sont assurées par des équipes pédagogiques mixtes, associant enseignants et enseignants-chercheurs des universités Côte d'Azur et de Toulon et de différents personnels relevant de l'éducation nationale.
- Contribuer au développement de la recherche en éducation dans le cadre de la politique de recherche de l'établissement et d'étroites collaborations avec les instances locales du MEN et les réseaux nationaux et internationaux de chercheurs en éducation et formation.
- Contribuer au développement de l'internationalisation de la formation des enseignants dans le cadre de la politique de relations internationales de l'établissement et d'étroites collaborations avec les réseaux internationaux de chercheurs et de formateurs.
- Représenter l'INSPE dans les instances de l'établissement.
- Représenter l'INSPE dans les instances et réunions avec les collectivités locales et territoriales.
- Assurer le dialogue avec les organisations syndicales d'enseignants.

Tout en s'inscrivant dans la stratégie de l'établissement dont relève l'INSPE, l'ensemble de ces activités a vocation à être effectué en coordination étroite avec les établissements partenaires et le rectorat de l'académie, représentant l'Etat.

Profil recherché

Les candidats doivent justifier d'une expérience avérée dans le domaine de la formation des enseignants ou de la recherche en éducation, y compris à l'international. Ils peuvent également être recrutés à raison d'une expérience avérée d'enseignement, notamment dans le premier ou second degré, dès lors qu'ils sont titulaires d'un doctorat. (art. D721-10 du code de l'éducation). Une légitimité et une autorité dans les domaines universitaires, scientifiques, pédagogiques et de l'enseignement sont attendues du candidat.

Le/La candidat.e devra attester :

- D'un parcours professionnel attestant d'une connaissance :
 - o Des enjeux et du fonctionnement du système éducatif et des différents niveaux d'enseignement qui le composent
 - o De l'Université et de son fonctionnement
 - o D'une connaissance du domaine de la formation des enseignants et des formateurs
 - o D'une expérience de conduite de projets transverses ou pluridisciplinaires

- o D'une expérience de management ayant permis de développer des capacités de négociation, d'animation de réflexions collectives et de rassemblement autour d'un projet
- o De compétences en matière de gestion
- o D'un dossier attestant de ses capacités à mobiliser des réseaux de recherche au plan local, national et international et impulser une démarche créative et innovante dans la communauté scientifique et en collaboration avec les établissements scolaires des territoires locaux et régionaux
- o D'une bonne connaissance des enjeux internationaux de la formation initiale et continue des personnels éducatifs dans les établissements scolaires

Connaissances nécessaires pour occuper les fonctions (selon la nomenclature du dictionnaire des compétences du Répertoire des métiers MENJS-MESRI : REME) :

- Environnements, objectifs et projets éducatifs de l'établissement, ingénierie de formation :
 - o Missions et programmes des établissements scolaires, sciences de l'éducation
 - o Système éducatif et ses enjeux, gestion des groupes et des conflits, pilotage d'un établissement
 - o Techniques de conduite du changement, techniques de management, techniques de négociation
 - o Procédures de gestion des ressources humaines, réglementation régissant les examens
 - o Connaissances budgétaires générales, organisation de l'enseignement supérieur, organisation du système éducatif
- Compétences opérationnelles :
 - o Coordonner et animer des équipes
 - o Accompagner les changements et l'innovation
 - o Conduire une négociation
 - o Stimuler la recherche et développer des apprentissages basés sur l'évidence scientifique et en collaboration avec la recherche et les pratiques internationales
- Déléguer et évaluer, encadrer/animer une équipe :
 - o Mobiliser et animer
 - o Piloter un établissement public
 - o Prendre des décisions dans un système complexe ; savoir représenter l'établissement
 - o Définir et suivre les budgets

- **Conditions particulières d'exercice :**

Poste à pouvoir à partir du 1^{er} mars 2022 en interne et en externe par voie de mutation ou de détachement.

La prise de fonctions est prévue à la date de l'arrêté ministériel de nomination.

Conformément aux dispositions de l'article L. 721-3 du code de l'éducation, le directeur/la directrice de l'institut est nommé.e pour un mandat de cinq ans par arrêté conjoint des ministres chargés de l'enseignement supérieur et de l'éducation nationale, sur proposition du conseil de l'école.

Le siège de l'INSPE est à Nice. Le (la) candidat(e) retenue(e) exercera ses fonctions au siège et sera appelé(e) à se déplacer entre les différents sites de formation.

Modalités de candidature

Les dossiers de candidature devront comprendre une lettre de motivation assortie d'une déclaration d'intention et un curriculum vitae et devront être adressés à Monsieur le Président d'Université Côte d'Azur par mail (presidence@univ-cotedazur.fr) **ET** par voie postale (Université Côte d'Azur - Présidence, 28 avenue Valrose - BP 2135 - 06103 Nice cedex 2) **au plus tard le 15 décembre 2021, 16h00**, le cachet de la poste faisant foi.

Tout dossier déposé ou réceptionné après cette limite sera déclaré irrecevable.

A titre purement indicatif, les opérations de sélection des candidats par le comité d'audition coprésidé par le recteur de l'Académie de Nice et le président d'Université Côte d'Azur en vue de formuler ses propositions aux deux ministres auront lieu au mois de janvier 2022.

Les candidat(e)s retenu(e)s pour l'audition recevront une convocation personnelle précisant les modalités, le lieu, la date et l'heure de leur audition.

Pour toutes demandes d'informations en amont de la transmission d'une éventuelle candidature, merci de contacter par email à : drh.enseignants@univ-cotedazur.fr et drh@univ-cotadazur.fr

Organisme de rattachement : Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports et Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Statut du poste : Fonctionnaire Exclusivement

Domaine fonctionnel : Enseignement Supérieur – Recherche

Service/composante : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE) de l'Université Côte d'Azur.

Localisation : 89 avenue Georges V, 06014 Nice

Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap.